

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-10-0936

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 7 octobre 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2024-10-0936 autorisant un projet d'habitation portant le numéro de demande 2024-80133 pour la propriété située au 151, rue Denison Est, en vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q., 2024, chapitre 2) et ses amendements, initialement adoptée sous le projet de résolution numéro PR02-2024.
2. Que ladite résolution est réputée conforme au schéma d'aménagement, la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska ayant fait défaut de se prononcer dans les 30 jours de la réception de la résolution, soit à compter du 15 octobre 2024.
3. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 14 novembre 2024.

Donné à Granby, ce 22 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 22 novembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 22 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier